

Compte-rendu de la rencontre du 30/01/2017
projet "Ambassadeurs éco-citoyens des Contrats de Baie et de La Charte du Parc de Port-Cros"

Maison de l'environnement à Hyères –
Dans les locaux du [Collectif d'initiatives pour l'environnement du territoire des Maures](#)
de 14h à 16H30
rencontre animée par Pierre BROCHIN DDCS du Var et Eve LUYER de Planète Sciences

1.b. : Rappel des objectifs de cette rencontre dans le courrier d'invitation du 19/01/2017 (en p.j)

extraits :

« L'objectif de cette première rencontre entre les partenaires associatifs et institutions invités sera de faire rencontrer les différents réseaux associatifs et les partenaires institutionnels afin de définir, de manière conjointe, une 1ère feuille de route exploratoire des modalités opérationnelles qui pourraient être mises en œuvre.

Les partenaires institutionnels (Région, Département, TPM, CAF, Services politique de la ville des communes de TPM, Délégués du Préfet à la ville) sont invités afin d'être informés de la démarche initiée et dans la perspective d'inventorier les partenariats qui pourraient être amorcés, sur tout ou partie de ce projet, avec les acteurs associatifs socio-éducatifs et sportifs. »

Le Compte-rendu est rédigé en 2 parties :

- 1^{ère} partie : les 4 interventions (DDCS / CESC / PNPC / TPM contrats de baie)
Rédigée à partir des notes de Sophie Zimbaro
- 2^{ème} partie : les rapports des 3 ateliers réalisés par les rapporteurs de chaque atelier (Politique de la Ville / Formation des animateurs et éducateurs / Service-Civique)
n.b. : Le 4^{ème} atelier prévu « Centres écohérents » ne s'est pas tenu afin que les représentants des Centres écohérents puissent participer aux 3 autres ateliers.

1) Intervention P.BROCHIN DDCS 83 – Prézi projeté lors de la rencontre du lundi 30janv.2017 - : [Ambassadeurs écocitoyens de la Charte du Parc National de Port-Cros et des Contrats de Baie de Toulon et des Iles d'Or](#)



Concernant la question posée sur les possibilités de financement qui pourraient être sollicités, Mr Brochin indique qu'en ce qui concerne la DDCS du Var, il est envisageable que les porteurs de projets aient recours au dispositif Service Civique pour des missions de volontariat dédiées à l'environnement, le CNDS pour des actions portées par le mouvement sportif au titre de l'éco-citoyenneté, et potentiellement, les crédits politiques de la ville sur les territoires éligibles aux contrats de ville dans le cadre des appels à projets.

